

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2017

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
ÉTATS FINANCIERS
AU 31 DÉCEMBRE 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	3-4
Résultats et évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-15
Renseignements supplémentaires	
Annexe A- Revenus de placements	16
Annexe B- Frais d'administration	16
Annexe C- Fonds personnes handicapées	16-17
Annexe D- Fonds hébergement et logement	17
Annexe E- Fonds entraide - santé mentale	17
Annexe F- Fonds intégration santé mentale	18
Annexe G- Fonds prévention du suicide	18
Annexe H- Fonds soutien aux parents	18
Annexe I- Fonds ROPH région 17	18
Annexe J - Fonds affectés	19
Annexe K - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"	20



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE**, qui comprennent le bilan au **31 décembre 2017** et l'état des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Montréal

417, rue Saint-Pierre
Bureau 608
Montréal H2Y 2M4
t. 514 360-2467

Boucherville

1190, Place Nobel
Bureau 100
Boucherville J4B 5L2
t. 450 449-3930

Trois-Rivières

3450, boul. Gene-H.-Kruger
Bureau 230
Trois-Rivières G9A 4M3
t. 819 378-4656

Laval

2745, rue Michelin
Laval
H7L 5X6
t. 450 688-2211



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE** au **31 décembre 2017**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Trois-Rivières, le 25 avril 2018

Labranche Therrien Daoust Lefrançois Inc.

⁽¹⁾ CPA auditeur, CA permis n° A132972

Montréal
417, rue Saint-Pierre
Bureau 608
Montréal H2Y 2M4
t. 514 360-2467

Boucherville
1190, Place Nobel
Bureau 100
Boucherville J4B 5L2
t. 450 449-3930

Trois-Rivières
3450, boul. Gene-H.-Kruger
Bureau 230
Trois-Rivières G9A 4M3
t. 819 378-4656

Laval
2745, rue Michelin
Laval
H7L 5X6
t. 450 688-2211

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	Fonds d'administration		Fonds affectés (Annexe J)		Transactions interfonds		Total	Total
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Revenus de placements (annexe A)	26 549	1 292	215 485	148 827	-	-	242 034	150 119
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	6 850	-	53 272	47 474	-	-	60 122	47 474
Apports reçus à titre de dotations	-	-	245 981	315 384	-	-	245 981	315 384
Assurances dons	-	-	884	8 060	-	-	884	8 060
Revenus de commandite	300	-	-	-	-	-	300	-
Honoraires de gestion	43 292	36 801	-	-	(43 292)	(36 801)	-	-
	76 991	38 093	515 622	519 745	(43 292)	(36 801)	549 321	521 037
Charges								
Frais de gestion	3 816	-	71 667	65 656	(43 292)	(36 801)	32 191	28 855
Aides financières	3 500	3 600	98 960	97 837	-	-	102 460	101 437
Frais d'administration (annexe B)	36 024	30 930	-	-	-	-	36 024	30 930
Primes annuelles (Union-vie)	-	-	18 301	16 730	-	-	18 301	16 730
Intérêts sur dette à long terme	27 883	-	-	-	-	-	27 883	-
	71 223	34 530	188 928	180 223	(43 292)	(36 801)	216 859	177 952
Excédent des produits sur les charges	5 768	3 563	326 694	339 522	-	-	332 462	343 085
Actif net, début de l'exercice	39 732	36 169	3 535 144	3 383 105	-	-	3 574 876	3 419 274
Retrait de fonds	-	-	-	(187 483)	-	-	-	(187 483)
Actif net, fin de l'exercice	45 500	39 732	3 861 838	3 535 144	-	-	3 907 338	3 574 876

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2017

	Fonds d'administration \$	Fonds affectés \$	Total 2017 \$	Total 2016 \$
Actif				
À court terme				
Encaisse	275 483	-	275 483	16 304
Intérêts courus	-	6 474	6 474	8 009
Dépôt à terme échéant au cours du prochain exercice (note 4)	6 993	-	6 993	18 000
	282 476	6 474	288 950	42 313
Dépôts à terme (note 4)	-	-	-	6 993
Placements, à la juste valeur (note 3)	431 664	3 855 364	4 287 028	3 540 167
	714 140	3 861 838	4 575 978	3 589 473
Passif				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer (note 5)	9 499	-	9 499	4 597
Fonds sous gestion (note 6)	659 141	-	659 141	10 000
	668 640	-	668 640	14 597
Actif net				
Non affecté	45 500	-	45 500	39 732
Affecté				
Fonds de dotations (annexe J)	-	3 190 985	3 190 985	3 033 176
Fonds en transit (annexe J)	-	670 853	670 853	501 968
	45 500	3 861 838	3 907 338	3 574 876
	714 140	3 861 838	4 575 978	3 589 473
Approuvé au nom du conseil d'administration				

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	332 462	343 085
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Gain sur cession de placements	(115 828)	(43 871)
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	(60 122)	(47 474)
	156 512	251 740
Variations des éléments hors caisse du fond de roulement		
Intérêts courus	1 535	(1 101)
Créditeurs et charges à payer	4 902	(833)
	162 949	249 806
Activités d'investissement		
Encaisse affectée à l'acquisition des placements	106 829	(68 158)
Acquisition de placements	(1 491 142)	(1 009 898)
Disposition de placements	813 402	1 001 267
Variation des dépôts à terme à long terme	6 993	-
	(563 918)	(76 789)
Activités de financement		
Variation nette des fonds sous gestion	649 141	10 000
Décassement d'un fonds en dotation	-	(187 483)
	649 141	(177 483)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	248 172	(4 466)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	34 304	33 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	282 476	34 304
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	275 483	16 304
Dépôt à terme, échéant en 2018	6 993	18 000
	282 476	34 304

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

1- Statut et nature des activités

La Fondation communautaire du Saint-Maurice (la Fondation) est constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec. Les objectifs sont de solliciter et gérer différents fonds, d'utiliser l'usufruit pour distribuer à des donataires reconnus et d'augmenter l'efficacité des autres donataires reconnus en offrant du soutien financier, technique et administratif.

La Fondation est un organisme de bienfaisance inscrit aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu; elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu et elle est habilitée à produire des reçus pour dons à des fins fiscales.

2- Principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses opérations.

Fonds d'administration :

Le fonds d'administration présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion de l'organisme.

Fonds affectés - dotation :

Le fonds de dotation présente le total des soldes des fonds individuels dont la Fondation a la responsabilité de la gestion. Ces fonds doivent être conservés à perpétuité.

Fonds affectés - en transit :

Le fonds en transit comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être distribués, à court terme.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

2- Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers :

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur au moment où la société devient partie aux disposition contractuelles de l'instrument financier.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements en fonds communs de placements et des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché financier actif qui sont évalués à la juste valeur ainsi que les placements en obligations et des titres à revenu fixes pour lesquels l'organisme a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, intérêts courus, du dépôt à terme et de l'encaisse affectée à l'acquisition de placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créiteurs et des charges payer et des fonds sous gestion.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placements, des actions de sociétés cotées en bourse, des placements en obligations et des titres à revenu fixe.

Coûts de transactions :

Les coûts de transactions liés aux instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti selon la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dépréciation :

Les actifs évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation et qu'elles observent un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Le montant de réduction de la valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprises si la moins-value n'avait pas été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

2- Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Apports :

La Fondation applique la méthode de la comptabilisation par fonds affectés.

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du fonds d'administration, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les dépenses auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affectés correspondants sont constatés dans le fonds d'administration selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de revenus du fonds affecté approprié.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les dons reçus aux fins de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Les dons reçus devant être distribués à court terme selon les désirs des donateurs sont inscrits à titre de produits du fonds en transit.

Produits nets de placements :

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés dans les fonds affectés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placements, les dividendes et les gains ou pertes sur cession de placements.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les dividendes sont constatés à compter de la date de déclaration. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets de placements non grevés d'affectation d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds d'administration au poste Revenus de placements.

Les produits nets de placement grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats du fonds affecté de dotation au poste Revenus de placements.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation peut constater les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

3- Placements, à la juste valeur

	2017 \$	2016 \$
Financière Banque Nationale		
Encaisse et marché monétaire	190 408	83 885
Obligations	754 481	761 224
Actions de sociétés cotées en bourse	1 089 777	1 065 268
Autres placements	84 408	-
	2 119 074	1 910 377
Desjardins Gestion de Placements		
Encaisse et marché monétaire	168 792	198 029
Titres à revenu fixe	1 126 874	662 495
Actions de sociétés cotées en bourse	872 288	769 266
	2 167 954	1 629 790
	4 287 028	3 540 167

Le taux de rendement moyen généré par les placements est de 7.05 % (5.59 % en 2016) considérant les plus et moins values sur les placements.

Les revenus de placements des fonds affectés pour l'année financière terminée au 31 décembre 2017 se sont chiffrés à 215 485 \$ et les variations de la juste valeur des placements à 53 272 \$ (148 827 \$ et les variations de la juste valeur des placements à 47 474 \$ en 2016) et représentent les revenus réalisés ainsi que les gains ou pertes en capital qui seraient réalisés s'il y avait vente des titres au 31 décembre 2017. Les revenus de placements ont été répartis aux différents fonds inscrits selon la valeur de chacun et selon le nombre de jours que la Fondation les a détenus et administrés au cours de la présente année financière. Généralement, une partie des revenus de placements générés au cours de l'exercice sera distribuée aux bénéficiaires des fonds affectés au cours du prochain exercice.

La juste valeur des placements est établie selon le cours de clôture à la date du bilan.

4- Dépôts à terme

	2017 \$	2016 \$
Dépôt à terme échu au cours de l'exercice	-	18 000
Dépôt à terme échéant en 2018	6 993	6 993
	6 993	24 993
Dépôt à terme échéant au cours du prochain exercice	(6 993)	(18 000)
	-	6 993

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

5- Crédoiteurs et charges à payer

	2017	2016
	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	8 163	3 500
Sommes à remettre à l'État	1 336	1 097
	9 499	4 597

6- Fonds sous gestion

Le solde de fonds sous gestion est sujet à une convention spécifique du donateur. Les fonds sous gestion totalisent 659 140 \$ au 31 décembre 2017 (10 000 \$ en 2016) et ils se détaillent comme suit :

	Capital	Revenus de placement reportés	Frais de gestion	2017	2016
				\$	\$
Fonds Musée des Ursulines #3	10 000	639	(106)	10 533	10 000
Fonds anonymes #1 et 2	425 895	27 244	(4 531)	448 608	-
Fonds St-Martin de Tours #2	200 000	-	-	200 000	-
	635 895	27 883	(4 637)	659 141	10 000

7- Fonds de dotations

	2017	2016
	\$	\$
Fonds regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées (annexe C)	26 153	23 050
Fonds Roland Leclerc	129 326	125 533
Fonds Plein Air Ville-Joie	7 263	6 896
Fonds solidaire Centraide Mauricie	186 235	179 998
Fonds St-Jean Baptiste de G.M.	64 452	67 628
Fonds Paul Desaulniers	1 562 873	1 543 213
Fonds Ste-Bernadette	46 968	44 291
Solde à reporter	2 023 270	1 990 609

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

7- Fonds de dotations (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Solde reporté	2 023 270	1 990 609
Fonds Saint-Louis-de-France	225 833	218 097
Fonds J.P.V.	87 375	75 951
Fonds St-Martin de Tours	365 157	346 670
Fonds ROPH Région 17 (annexe I)	4 174	3 965
FONDS RBOSM 04	1 748	1 659
Fonds APDI Margeois	549	521
Fonds Richelieu La Tuque	84 416	82 724
Fonds Gilles Gour	11 009	10 797
Fonds soutien aux parents (annexe H)	262	250
Fonds prévention du suicide (annexe G)	2 974	2 826
Fonds Intégration santé mentale (annexe F)	262	250
Fonds entraide- santé mentale (annexe E)	489	465
Fonds hébergement et logement (annexe D)	4 562	3 332
Fonds centre de l'Assomption	11 218	11 314
Fonds famille Dubois	13 500	12 817
Fonds Yves Bourque	4 847	5 352
Fonds Vision Mélançon	41 635	22 541
Fonds Ste-Gertrude	2 519	2 241
Fonds Camire-Allen	4 742	4 502
Fonds Pierre Lamothe	12 778	12 131
Fonds regroupement des aidants naturels	472	448
Fonds le Réverbère	112	106
Fonds Moisson Mauricie-Centre-du-Québec	1 121	1 064
Fonds Paroisse Marguerite d'Youville	173 866	170 379
Fonds Famille Labrecque	43 235	21 046
Fonds Isaac Roy	2 345	2 227
Fonds centre de l'Assomption #2	2 886	6 195
Fonds association des personnes handicapés de l'Érable	112	106
Fonds Santé le Rocher	5 473	2 196
Fonds La Relance	110	104
Fonds des Maires de la Ville de Bécancour	19 417	19 117
Fonds d'aide aux affaires culturelles de la Ville de Bécancour	8 606	8 606
Fonds - Vision Beauce	5 214	-
Fonds - Les petits pas de Clara	10 333	-
	3 176 621	3 040 608

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

8- Fonds en transit

	2017	2016
	\$	\$
Fonds OSTR	88 924	84 422
Fonds OSTR #2	26 838	25 479
Fonds Biennale Nat. de sculpture	12 793	12 145
Fonds Musée des Ursulines	33 732	32 024
Fonds galerie d'art du Parc	27 630	26 231
Fonds "Le communautaire c'est pour la vie"	199	18 489
Fonds Musée des Ursulines #2	47 444	15 662
Fonds Ozias Leduc	162 103	40 036
Fonds Fondation du Musée Québécois de culture populaire	259 098	245 980
Fonds - Musée des Ursulines #3	28 010	-
	686 771	500 468

9- Contribution sous forme d'assurance-vie

La Fondation a été désignée bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Les produits d'assurance-vie seront versés à titre de contributions aux fonds respectifs suivants :

	2017	2016
	\$	\$
Fonds Roland Leclerc	200 000	200 000
Fonds Ste-Bernadette	25 000	25 000
Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie" (annexe K)	140 000	142 000
Autres fonds	400 000	400 000
	765 000	767 000

10- Opérations conclues avec des apparentés

La Fondation a versé un salaire à deux administrateurs qui ont travaillé pour la Fondation pour un montant de 18 428 \$ (19 071 \$ en 2016). Ces opérations, qui ont été conclues dans le cours normal des activités, ont été évaluées à la valeur d'échange.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 DÉCEMBRE 2017

11- Instruments financiers

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les placements en obligations et les titres à revenu fixe, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation. De plus, certains fonds communs de placements exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité. Le risque de crédit relatif aux placements en obligations est aussi considéré comme négligeable.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêts et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement :

Risque de taux d'intérêt :

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable. Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt. De plus, les placements en fonds communs de placements exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de prix autre :

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en obligations, des titres à revenu fixe et en actions étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement en ce qui a trait à ses passifs financiers.

La Fondation détient des actifs financiers pour lesquels il existe un marché liquide et qui sont immédiatement mobilisables pour répondre à des besoins de liquidités.

12- Informations comparatives

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Annexe A- Revenus de placements

	2017	2016
	\$	\$
Gain sur cession de placements	115 828	43 871
Revenus réinvestis	66 123	61 623
Revenus de dividendes	20 452	20 798
Autres revenus de placements	20 194	1 447
Revenus d'intérêts	19 437	22 380
	242 034	150 119

Annexe B- Frais d'administration

	2017	2016
	\$	\$
Salaires et charges sociales (note 10)	18 428	19 071
Assurances administrateurs	835	813
Matériel promotionnel	6 260	130
Honoraires professionnels	6 152	6 030
Fournitures de bureau	1 782	2 361
Cotisations	1 027	1 164
Télécommunications	827	828
Frais de représentation	644	459
Taxes et permis	34	34
Intérêts et frais bancaires	35	40
	36 024	30 930

Annexe C- Fonds personnes handicapées

	2017	2016
	\$	\$
Fonds Personnes handicapées	13 998	12 389
Fonds Paul Montmigny	5 087	4 830
Fonds Ass. Éducative et récréative des aveugles (AERA)	2 542	2 413
Fonds Ass. Regroupement des personnes handicapées ARLPHM	1 315	1 248
Fonds société canadienne sclérose en plaques	1 050	113
Fonds Ass. P.H. (ALPHA des Chenaux 30-01-2013)	127	121
Fonds Regroupement des personnes sourdes de la Mauricie	127	121
Solde à reporter	24 246	21 235

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Annexe C - Fonds personnes handicapées (suite)

	2017	2016
	\$	\$
Solde reporté	24 246	21 235
Fonds Ass. Pers asphasiques (APAM)	127	121
Fonds Ass. paralysie cérébrale	399	379
Fonds Ass. Handicapés Adultes Mauricie (AHAM)	127	121
Fonds Bureau d'aide et info. Logements (BAIL Mauricie)	127	121
Fonds Ass. Déficience intellectuelle Centre - Mauricie	127	121
Fonds Ass. Parents enfants handicapés (APEH Inc.)	127	121
Fonds autisme Mauricie	127	121
Fonds surdit�	127	121
Fonds Parrainage Civique Mauricie	127	121
Fonds Mouvement Personnes d'abord	127	121
Fonds Personnes handicap�es Maskinong�	127	121
Fonds r�sidence entre-deux	119	113
Fonds Ass. Fibromyalgie	119	113
	26 153	23 050

Annexe D- Fonds h bergement et logement

	2017	2016
	\$	\$
Fonds Maison de transition Batiscan	3 402	2 229
Fonds R�seau d'Habitation Communautaire de la Mauricie	635	603
Fonds Ensoleilivent	394	375
Fonds La Chrysalide	131	125
	4 562	3 332

Annexe E- Fonds entraide - sant  mentale

	2017	2016
	\$	\$
Fonds La Ruche Aire Ouvert Centre de jour � Nicolet	131	125
Fonds Le traversier	127	121
Fonds facile d'acc�s	119	113
Fonds le Ph�nix	112	106
	489	465

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Annexe F- Fonds intégration santé mentale

	2017	2016
	\$	\$
Fonds Pivot Centre-du-Québec	131	125
Fonds SIT Mauricie	131	125
	262	250

Annexe G- Fonds prévention du suicide

	2017	2016
	\$	\$
Fonds Ass. Endeuillés par suicide (La Traverse)	2 450	2 326
Fonds Centre d'écoute suicide Drummond	131	125
Fonds Centre suicide Mauricie-Mékinac	131	125
Fonds Centre suicide Haut St-Maurice	131	125
Fonds réseau suicide Bois-Francis	131	125
	2 974	2 826

Annexe H- Fonds soutien aux parents

	2017	2016
	\$	\$
Fonds Le Pas	131	125
Fonds Le Périscope	131	125
	262	250

Annexe I- Fonds ROPH région 17

	2017	2016
	\$	\$
Fonds Autisme TED	1 767	1 678
Fonds Autonomie Bois Francs	1 059	1 006
Fonds Région 17	701	666
Fonds Malentendants Bois Francs	516	490
Fonds Ass. intégration sociale Bois Francs	131	125
	4 174	3 965

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Annexe J - Fonds affectés

	Fonds de dotations		Fonds en transit		Total	Total
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Revenus de placements	179 833	127 500	35 652	21 327	215 485	148 827
Variation de la juste valeur des placements non réalisés	43 444	40 985	9 828	6 489	53 272	47 474
Apports reçus à titre de dotations	72 285	78 998	173 696	236 386	245 981	315 384
Assurances dons	-	-	884	8 060	884	8 060
	295 562	247 483	220 060	272 262	515 622	519 745
Charges						
Frais de gestion	59 538	56 639	12 129	9 017	71 667	65 656
Aides financières	78 215	80 077	20 745	17 760	98 960	97 837
Primes annuelles (Union-vie)	-	-	18 301	16 730	18 301	16 730
	137 753	136 716	51 175	43 507	188 928	180 223
Excédent des produits sur les charges	157 809	110 767	168 885	228 755	326 694	339 522
Actif net, au début de l'exercice	3 033 176	3 109 892	501 968	273 213	3 535 144	3 383 105
Retrait de fonds	-	(187 483)	-	-	-	(187 483)
Actif net, à la fin de l'exercice	3 190 985	3 033 176	670 853	501 968	3 861 838	3 722 627

FONDATION COMMUNAUTAIRE DU SAINT-MAURICE
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Annexe K - Fonds Assurance "Le communautaire c'est pour la vie"

	2017	2016
	\$	\$
Handicap action autonomie Bois-Francs	13 000	13 000
Centre prévention suicide : Accalmie	19 000	19 000
Service d'intégration au travail de la Mauricie	13 000	13 000
Le Traversier	12 000	12 000
Association Le PAS	9 000	9 000
Société canadienne de la sclérose en plaques	8 000	10 000
La Ruche Aire Ouverte	8 000	8 000
Fonds ROPHM	8 000	8 000
Association pour l'intégration sociale des Bois-Francs	6 000	6 000
Maison de transition de la Batiscan	5 000	5 000
Association des personnes vivant avec un handicap des Chenaux	5 000	5 000
Association du Québec pour enfants avec problème auditif Mauricie		
Centre du Québec	4 000	4 000
BAIL Mauricie	4 000	4 000
Réseau habitation communautaire de la Mauricie	4 000	4 000
Ensoleilvent	4 000	4 000
Association des personnes malentendantes des Bois-Francs	3 000	3 000
Fonds Paul-Montminy	3 000	3 000
Regroupement des organismes de base en santé mentale des régions 04	3 000	3 000
La Résidence Entre-Deux	2 000	2 000
Le Phénix	2 000	2 000
La Relance	2 000	2 000
Association des personnes handicapées de l'Érable	1 000	1 000
Association des personnes handicapées du comté de Maskinongé	1 000	1 000
Association des personnes aphasiques de la Mauricie	1 000	1 000
	140 000	142 000